

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/04/24/2014031402/justel>

Dossier numéro : 2014-04-24/42

Titre

24 AVRIL 2014. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les cadres linguistiques de l'Office régional bruxellois de l'Emploi

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 02-06-2020 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 21-05-2014 page : 40458

Entrée en vigueur : 21-05-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2020-05-20/19, art. 4, 002; En vigueur : 01-05-2020>